

Bureau du 13 janvier 2003

Décision n° B-2003-1052

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Acquisition d'un immeuble situé chemin Wette Faÿs et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Afin de permettre l'aménagement du chemin Wette Faÿs à Caluire et Cuire, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain de 277 mètres carrés comportant une petite construction en très mauvais état de 30 mètres carrés à usage d'abri.

L'immeuble en cause dépend d'un tènement de plus grande étendue cadastré sous les numéros 34, 35, 37 et 64 de la section AV et appartenant à la Commune.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait au prix de 14 779,93 € admis par les services fiscaux. Les frais d'actes notariés afférents à cette acquisition s'élèveraient à environ 1 000 €;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 0721 individualisée le 16 décembre 2002 pour la somme 500 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 300 - fonction 824 à hauteur de 14 779,93 € en ce qui concerne l'acquisition et sur les crédits à inscrire en 2003 en ce qui concerne les frais d'actes notariés d'un montant estimé à 1 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,